

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

7^E ÉDITION

JOURNÉES DES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE

Paris, 27-28 septembre 2021

INTRODUCTION

Les Réseaux Institutionnels de la Francophonie (RIF) fédèrent des institutions de mêmes compétences dans l'ensemble de l'espace francophone dans les domaines de la gouvernance démocratique (droit et justice, médias, droits de l'Homme, médiation, élections etc). Privilégiant l'échange d'expériences et de connaissances entre pairs, les RIF constituent des espaces de coopération et œuvrent au renforcement des capacités de leurs institutions membres afin de leur permettre d'exercer pleinement leur rôle de vigie de la démocratie. Les RIF contribuent ainsi, aux côtés de l'OIF, à la mise en œuvre des engagements francophones en matière de gouvernance démocratique, conformément à la Déclaration de Bamako (2000) et à son programme d'action, adopté en 2002. L'OIF a à cœur de soutenir ce dispositif qui offre une grande diversité d'expertises et constitue une plus-value significative dans le domaine de la coopération internationale.

Tous les deux ans, en amont du Sommet réunissant les chefs d'État et de gouvernement, l'OIF réunit ses 16 RIF lors des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie (JDR). Ces rencontres sont un moment de partage, de dialogue et de réflexion « inter-Réseaux » autour des enjeux prioritaires de l'espace francophone dans le domaine de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme.

Cette 7^e édition des Journées des Réseaux est consacrée au renouvellement du partenariat OIF-RIF afin d'en renforcer la portée, cela, pour le plus grand bénéfice des populations de l'espace francophone.

Elle permettra de :

- Présenter les projets emblématiques de l'OIF dans le domaine de la gouvernance démocratique ;
- Engager un dialogue sur ces thématiques phares de la Francophonie ;
- Enrichir les cadres d'intervention et de coopération sur ces dossiers prioritaires.

LES 16 RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE

- Association africaine des Hautes juridictions francophones (AAHJF)
- Association des Cours constitutionnelles francophones (ACCF)
- Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)
- Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH)
- Association des Hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF)
- Association internationale des Procureurs et Poursuivants francophones (AIPPF)
- Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF)
- Association du Notariat Francophone (ANF)
- Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)
- Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB)
- Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL)
- Réseau des compétences électorales francophones (RECEF)
- Réseau francophone des Régulateurs des médias (REFRAM)
- Réseau francophone de diffusion du droit (RF2D)
- Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF)
- Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire (RFCMJ)

PROGRAMME

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

9h00 – 9h30	Accueil des participants et connexion des participants en ligne
9h30 – 9h40	Intervention d'ouverture du Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale de la Francophonie, M. Désiré NYARUHIRIRA
9h40 – 10h00	Propos introductifs du Directeur des affaires politiques et de la gouvernance démocratique, M. Antoine MICHON
10h00 – 10h30	Photo de famille et pause-café
10h30 – 12h15	Atelier n°1 « État civil »
12h30 – 14h00	Pause-déjeuner
14h00 – 15h45	Atelier n°2 « Lutte contre la désinformation »
15h45 – 16h15	Pause-café
16h15 – 18h00	Atelier n°3 « Renforcer l'État de droit et le respect des droits de l'Homme par la prévention et la lutte contre la corruption »
À partir de 19h00	Réception à l'extérieur en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E.Mme Louise MUSHIKWABO

MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

8h45 – 9h00	Accueil des participants au Siège et connexion des participants en ligne
9h00 – 10h45	Atelier n°4 « Processus démocratiques »
10h45 – 11h15	Pause-café et diffusion d'une vidéo « animer une formation à distance »
11h15 – 12h15	Atelier n°5 « Partenariat OIF – RIF »
12h15 – 13h15	Conclusion des Journées par l'Administrateur de l'OIF, M. Geoffroi MONTPETIT
13h30 – 15h00	Déjeuner et départ

DÉROULÉ DES ATELIERS

Atelier n°1 « État civil »

Présentatrice : Mme Léonie GUERLAY, Cheffe de projet état civil, Cheffe du Pôle État de droit, droits de l'Homme, Justice (DAPG)

Rapporteuse : Mme Charlotte BROISSAND, Experte rédactrice du Guide état civil

La Francophonie s'est mobilisée sur le sujet de l'état civil dès 2013, en lien avec l'audit des fichiers électoraux, via notamment des actions de plaidoyer auprès des autorités nationales, de renforcement de capacités, de valorisation des bonnes pratiques et de sensibilisation du grand public. D'autres acteurs de la Francophonie institutionnelle sont mobilisés sur le sujet : l'AIMF, dès les années 90 ; l'APF ; et parmi les RIF ; l'ANF, le RECEF et l'AFAPDP ont conduit des actions sur la thématique.

Depuis 2019, l'état civil, en particulier l'enregistrement des naissances, est devenu une priorité phare de l'Organisation. La Secrétaire générale a souhaité recentrer la mobilisation de tous les acteurs francophones impliqués sur la thématique, autour d'actions communes, afin de renforcer l'impact des initiatives francophones en la matière.

Le Guide pratique

En 2014, l'OIF avait publié un guide pratique « *Pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles* ». Conformément à l'approche adoptée, dès 2020, l'OIF a entrepris l'élaboration d'une nouvelle version du Guide qui élargit la perspective : « *La consolidation de l'état civil dans l'espace francophone : enjeux et perspectives pour les acteurs de la Francophonie* », l'APF, l'AIMF, la COING et 10 RIF sont mobilisés dans ce travail collaboratif.

1. **Me Abdoulaye HARISSOU (Notaire, expert) :** « *Les objectifs du nouveau guide pratique* »
2. **Mme Dominique ATTIAS (CIB, avocate spécialiste des droits de l'enfant) :** « *État civil et droits de l'enfant* »
3. **MM. Gilles CHARBONNIER (AIPPF, Trésorier) et Benoit Narcisse FOUKPIO (Avocat général près la cour d'appel de Bangui) :** « *Le rôle du Ministère Public dans la gestion de l'état civil et la consolidation des cadres juridiques nationaux* »
4. **Échanges**

Les projets de terrain

L'OIF déploie sur le terrain des projets sur mesure, à la demande des États membres, pour répondre aux besoins identifiés par les autorités nationales. Les projets mis en œuvre s'inscrivent en pleine complémentarité des acteurs déjà présents dans le pays. Ils sont construits autour des savoir-faire et expertises des acteurs de la Francophonie mobilisés autour de l'OIF.

Le projet « *Pour des enfants francophones reconnus et détenteurs de leur acte d'état civil* » a ainsi été initié en 2020 pour accompagner la Direction générale de l'état civil du Niger.

1. **M. Maï MOUSSA (CNDH du Niger, chargé de mission) :** « *Les INDH et la consolidation des systèmes d'état civil : l'exemple du projet phare déployé au Niger* »
2. **Me Laurent DEJOIE (ANF, Président) :** « *Le rôle des Chambres notariales dans la consolidation des systèmes d'état civil* »
3. **Échanges**

Livrables de l'atelier :

- Suites données au Guide pour maximiser son utilisation/ sa diffusion : idées d'ateliers et de formations qui pourraient être portés par les Réseaux, en plus d'actions de promotion conjointes.
- Conforter la participation des Réseaux aux projets de terrain et préciser leurs modalités d'intervention : identifier les expertises et savoir-faire ainsi que les synergies entre certains Réseaux.
- Établir une liste / annuaire des Réseaux impliqués dans les pays de l'OIF, en premier lieu Niger, Madagascar, en identifiant précisément les cibles de leurs interventions.

Atelier n°2 « Lutte contre la désinformation »

Présentateur : Bertrand LEVANT, Chef de projet lutte contre la désinformation (DAPG)

Rapporteur : Jean-François FURNÉMONT, Expert indépendant, rapporteur général de la réflexion transversale des réseaux institutionnels de la Francophonie sur « *l'intégrité de l'information et des processus électoraux à l'ère des réseaux sociaux* »

En octobre 2019, l'OIF a organisé un séminaire de réflexion transversale des réseaux institutionnels consacré au thème « *L'intégrité de l'information et des processus électoraux à l'ère des réseaux sociaux* » afin d'échanger sur l'enjeu de la lutte contre la désinformation en période électorale et le rôle des institutions. Les regards croisés d'experts avaient permis d'envisager des politiques publiques et des initiatives de la société civile qui pourraient être valorisées ou mises en œuvre en matière de lutte contre la désinformation dans les processus démocratiques.

Deux ans plus tard, dans le contexte de la crise sanitaire, la lutte contre la désinformation s'est affirmée comme un besoin urgent. La prise de conscience est désormais généralisée au sein des États et gouvernements membres et de la société civile. Les initiatives se sont multipliées pour y faire face.

S'inscrivant dans cette dynamique, l'OIF a souhaité accentuer sa contribution dans ce domaine et initier des actions spécifiques visant à mobiliser l'ensemble des parties prenantes francophones dans la lutte contre la désinformation. Cette volonté a donné naissance en 2021 au projet phare « lutte contre la désinformation », conséquence directe de la crise sanitaire.

1. **M. Nouri LAJMI (REFRAM, Président) :** « *Lutte contre la désinformation et autorités de régulation des médias : perspectives tunisiennes* »
2. **M. Chawki GADDES (AFAPDP, Président) :** « *Données personnelles et désinformation : enjeux et rôle des autorités de protection* »
3. **Mme Catherine LAGACÉ (RECEF, Secrétaire générale) :** « *Les organismes de gestion des élections face à la désinformation : perspectives du RECEF* »
4. **Représentant-e de l'APF**
5. **Échanges**

Livrables de l'atelier :

- Lister des Réseaux impliqués sur la thématique.
- Dégager des pistes d'actions opérationnelles pour mettre en œuvre les recommandations issues du rapport et encourager la coopération dans le domaine.
- Identifier des bonnes pratiques et nouvelles initiatives qui pourraient inspirer de futures actions.

Atelier n°3 « Renforcer l'État de droit et le respect des droits de l'Homme par la prévention et la lutte contre la corruption »

Présentatrice : Mme Delphine COUVEINHES MATSUMOTO, Spécialiste de programme droits de l'Homme (DAPG)

Rapporteur : Patrick MUTZENBERG, Directeur du Centre pour les droits civils et politiques

La corruption porte atteinte au principe d'égalité ; elle a des conséquences qui pèsent dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'accès aux services publics ou l'exercice des droits et libertés.

L'exigence de lutter efficacement contre la corruption émane de plus en plus des populations du monde entier. Un nombre croissant de défenseurs des droits de l'Homme et de lanceurs d'alerte se sont également faits l'écho de cette exigence et dénoncent ces pratiques, souvent au péril de leur vie.

De nombreux acteurs interviennent dans ce secteur, au premier rang desquels les institutions de l'État de droit (Médiateurs, INDH, Cour des comptes, etc.), les organisations de la société civile et les Ministères de la Justice. L'Organisation internationale de la Francophonie (L'OIF) a lancé une réflexion dans ce domaine en rassemblant ces acteurs clés du monde francophone lors d'un séminaire sur la thématique de la prévention et de la lutte contre la corruption et les droits de l'Homme, en juin 2019. Plusieurs réseaux institutionnels y ont participé : AIPPF, AFCNDH, AISCUFF AOMF.

Actions de prévention de la corruption

1. **M. André OUMET (RFCMJ, Secrétaire général) :** « La formation initiale et continue des magistrats : éthique et déontologie »
2. **MM. Souheil ABOUD (AHJUCAF, Président) et Jean-Paul JEAN (AHJUCAF, Secrétaire général) :** « Outils judiciaires de lutte contre la corruption dans l'espace francophone »
3. **Mme Marie-Claire MUKASINE (Commission nationale des Droits de la Personne du Rwanda, Présidente) :** « La mise en place de cadres de concertation pluri-acteurs »

Actions de lutte contre la corruption et de protection des lanceurs d'alerte

1. **Représentant-e de l'AIPPF**
2. **M. Marc BERTRAND (AOMF, Vice-Président) :** « La protection des lanceurs d'alerte/défenseurs des droits de l'Homme »
3. **M. Sébastien LEPERS (AISCUF, Conseiller référendaire) :** « La transparence budgétaire et le travail des cours des comptes »
4. **Échanges**

Livrables de l'atelier :

- Identifier l'action et l'expertise des réseaux en matière de lutte contre la corruption.
- Identifier des synergies inter-RIF et inter-institutions.
- Recenser des bonnes pratiques, expériences ou initiatives innovantes en la matière.
- Élaborer un document de synthèse favorisant la réflexion de l'OIF dans l'élaboration de sa stratégie en ce domaine.

Atelier n°4 « Processus démocratiques »

Présentateur : M. Antoine MICHON, Directeur des affaires politiques et de la gouvernance démocratique (DAPG)

Rapporteure : Mme Félicité OWONA, Rapporteuse de la mission d'information et de contact au Niger en décembre 2020 et février 2021

Les missions électorales déployées par la Francophonie ces dernières années ont mis en lumière des avancées considérables réalisées par nombre d'États francophones en matière d'organisation des élections.

Ces missions ont également permis d'identifier des défis à relever pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes. Parmi ces défis figurent notamment l'inclusion – y compris des femmes et des jeunes – dans la conduite des processus électoraux, le professionnalisme des organes de gestion des élections, l'établissement des listes électorales fiables, la lutte contre le discours de haine et la désinformation en période électorale et la mise en place d'un système équilibré de gestion des contentieux électoraux.

Les participants à cet atelier tenteront de dégager des pistes d'actions et de collaboration de l'OIF avec les RIF, destinées à aider les organes, les Institutions et les acteurs de la société civile, impliqués dans l'organisation et la gestion des élections de l'espace francophone, à relever ces défis, dans la perspective d'un accompagnement modulé pour une gestion durable tout au long du processus électoral.

1. S.E. Mme Minata SAMATÉ (Experte internationale, ancienne Commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine) : « *Les dynamiques électorales dans les pays bénéficiant de l'accompagnement de l'OIF : enjeux, acquis et défis* »

2. Général Siaka SANGARÉ (RECEF, Président) : « *Les principaux défis des organes de gestion des élections lors des prochaines échéances électorales de l'espace francophone* »

3. Mme Namizata SANGARÉ (CNDH Côte d'Ivoire, Présidente) : « *INDH et processus électoraux* »

4. Mme Lydienne EPOUBÉ (Députée du Cameroun, 2^e Vice-Présidente du Réseau des Femmes parlementaires de l'APF) : « *La prise en compte des enjeux relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les processus électoraux* »

5. M. Harout MANOUGIAN (Expert électoral) : « *Témoignage : la mission d'information et de contact déployée en Arménie en juillet 2021* »

6. Échanges

Livrables de l'atelier :

- Conforter la participation des réseaux aux missions francophones d'identification des besoins, d'accompagnement et d'observation électorale et préciser leurs modalités d'intervention : identifier leurs expertises et savoir-faire respectifs ainsi que les synergies entre certains d'entre eux.
- Identifier des actions francophones et des modalités de coopération en faveur d'une meilleure inclusion lors des processus électoraux.
- Identifier des collaborations efficaces pour œuvrer à la mise en place de systèmes équilibrés de gestion des contentieux.

Atelier n°5 « Le partenariat OIF-RIF »

Présentatrice : Mme Cécile LÉQUÉ-FOLCHINI, Chargée de mission (DAPG)

Rapporteure : Mme Léa TARDIEU, Attachée de programme (DAPG)

La DAPG souhaite pleinement inclure les RIF dans la dynamique, initiée depuis 2019, de recentrage des activités francophones autour de thématiques phares et de projets communs.

Au-delà des propositions de synergies et pistes de collaboration concrètes qui ressortiront de ces 2 Journées d'échange, ce dernier atelier présentera les premiers résultats du travail d'évaluation en cours du partenariat OIF-RIF.

Les échanges permettront de mettre à jour les modalités partenariales qui lient l'OIF aux RIF afin de redynamiser la gouvernance du partenariat, approfondir la coopération entre l'OIF et les Réseaux et encourager une mobilisation accrue autour des priorités et projets phares de la Francophonie.

1. Mme Sylvie FARJON et M. Eric DEGILA (Experts évaluateurs) : « *Réflexions sur le partenariat OIF-RIF* »

2. Échanges avec les Réseaux sur les bonnes pratiques et la coopération avec l'OIF

Livrables de l'atelier :

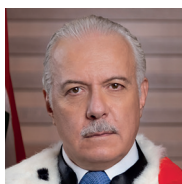
- Points d'importance en vue d'une révision de la charte partenariale.
- Définition de nouveaux outils pour resserrer les liens entre l'OIF et les RIF et entre les RIF.

Conclusion des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie

Présentatrice : Mme Cécile LÉQUÉ-FOLCHINI, Chargée de mission (DAPG)

1. Restitution des ateliers par les Rapporteurs
2. Mots de Conclusion de l'Administrateur

LES INTERVENANTS



Souheil ABBOUD

Souheil Abboud est à la fois Premier président de la Cour de cassation du Liban et Président du Conseil supérieur de la magistrature. Il est également le **Président de l'Association des Cours suprêmes judiciaires de la Francophonie (AHJU-CAF)**.



Charlotte BROISSAND

Spécialisée dans la protection et la promotion des droits de l'enfant, Charlotte Broissand a, pour l'essentiel, exercé ses fonctions dans le réseau français de coopération et d'action culturelle. Elle a travaillé, à ce titre, au sein des Ambassades de France en Éthiopie et en Roumanie. Elle assure aujourd'hui la **rédaction du Guide de l'OIF pour la consolidation de l'état civil** dans l'espace francophone.



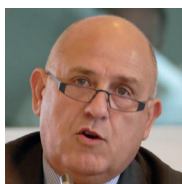
Dominique ATTIAS

Dominique Attias est avocate d'enfants, très investie dans la défense de leurs droits et de ceux des femmes. Elle a été Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris. Actuellement, elle est Présidente de la Fédération des Barreaux d'Europe (FBE) et fait partie **du conseil d'administration de la Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB)**.



Gilles CHARBONNIER

Magistrat, avocat général près de la cour d'appel de Paris, Gilles Charbonnier a été Secrétaire Général du Réseau Européen de Formation Judiciaire de 2004 à 2008, où il a œuvré pour l'élaboration d'une politique de formation des magistrats harmonisée au niveau européen. **Trésorier de l'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants Francophones (AIPPF)**, il œuvre au développement de la formation des magistrats et à l'amélioration de la qualité de la justice.



Marc BERTRAND

Marc Bertrand a été conseiller juridique à la Chancellerie du Premier Ministre belge puis administrateur général au Conseil supérieur de la Justice. Il exerce, depuis 2012, le mandat de Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique). À ce titre, il est **Vice-Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la francophonie (AOMF)**.



Eric DÉGILA

Déidji Eric DEGILA est Professeur à l'Institut des Hautes Études Internationales et de Développement à Genève. Juriste et politiste originaire du Bénin, il est diplômé de l'ENA et titulaire d'un Doctorat en Relations Internationales obtenu à l'Université Jean Moulin en France. En 2021, il réalise **l'évaluation en cours du partenariat entre l'OIF et les RIF**, en collaboration avec Mme Sylvie Farjon.



Laurent DEJOIE

Après avoir présidé le notariat français de 2004 à 2006, Laurent Dejoie est devenu **Président de l'Association du Notariat Francophone (ANF)**. Maire de Vertou (Loire-Atlantique) de 1995 à 2014, il est actuellement Vice-président de la Région des Pays de La Loire. Avec Me Abdoulaye Harissou, il a co-écrit « Les Enfants Fantômes ».



Lydienne EPOUBÉ

Lydienne Epoubé est élue Députée à l'Assemblée nationale du Cameroun en 2007 et réélue en 2013. Elle siège aujourd'hui au Conseil Supérieur de la Magistrature et est Secrétaire Générale du Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires du Cameroun, Vice-Présidente du Caucus des Femmes Parlementaires du Cameroun et **2^e Vice-Présidente du Réseau des Femmes Parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)**. Elle a fondé plusieurs associations féminines.



Sylvie FARJON

Sylvie Farjon est Consultante/Experte pour des Organisations internationales. Elle a notamment opéré auprès des Nations Unies, de l'Agence Mondiale des Agences de Promotion de l'Investissement ou encore dans le cadre de programmes européens. Elle est mandatée par l'OIF pour réaliser **l'évaluation du partenariat entre l'OIF et les RIF**, en collaboration avec M. Eric Degila.



Benoit Narcisse FOUKPIO

Narcisse Foukpio est Magistrat de l'Ordre Judiciaire en République centrafricaine et **Avocat général près la Cour d'Appel** de Bangui.



Jean-François FURNÉMONT

Jean-François Furnémont, Fondateur et Directeur général de Wagner-Hatfield, société spécialisée dans le secteur des médias et de l'économie numérique, a été Directeur général de l'autorité de régulation des médias de la Communauté française de Belgique et vice-Président puis Président du Bureau de la Plateforme européenne des autorités de régulation des médias. Il est l'auteur de nombreuses publications sur la **politique audiovisuelle et la régulation des médias**.



Chawki GADDES

Chawki Gaddès a été Secrétaire général de l'association tunisienne de droit constitutionnel, où il a assuré le suivi de la rédaction de la Constitution de 2014. Président de l'instance nationale de protection des données personnelles (INPDP) depuis 2015, Chawki Gaddès est **Président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)** depuis 2019.



Abdoulaye HARISSOU

Ancien Président de la Chambre des notaires du Cameroun et des notaires d'Afrique, Me Harissou a été vice-président de l'Union Internationale des Notaires (UIN). Il est le co-auteur de l'ouvrage «Les enfants fantômes» préfacé par Robert Badinter, le co-fondateur et Président du Comité de gestion du Fonds Urgence Identité Afrique et le **Secrétaire général de l'Association du Notariat Francophone (ANF)**.



Nouri LAJMI

Président du Réseau franco-phonique des régulateurs des médias (REFRAM), M. Nouri Lajmi est aussi Président de la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) de Tunisie. Il est auteur de nombreuses recherches dans les domaines du journalisme, de la déontologie et des technologies de l'information et de la communication. Il a collaboré avec plusieurs universités et ONG canadiennes dans le domaine des droits de l'Homme et du développement.



Jean-Paul JEAN

Jean-Paul Jean est Président de la Chambre honoraire à la Cour de cassation française et **Secrétaire général de l'Association des Cours suprêmes judiciaires de la Francophonie (AHJUCAF)**. Il est par ailleurs Expert du Conseil de l'Europe (CEPEJ).



Sébastien LEPERS

Après 17 ans dans l'administration de l'État en tant que manager et auditeur interne, Sébastien Lepers est actuellement sous-directeur de la direction des relations internationales, de l'audit externe et de la Francophonie (DRIAEF) de la Cour des comptes française (membre de **l'Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français – AISCCUF**) au grade de conseiller référendaire.



Catherine LAGACÉ

Catherine Lagacé occupe plusieurs hautes fonctions dans l'administration électorale québécoise. Elle est secrétaire générale d'Élections Québec et adjointe au président de la Commission de la représentation électorale, en plus d'agir comme secrétaire de cette commission permanente. Elle occupe le poste de **Secrétaire générale du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF)** depuis 2014.



Harout MANOUGIAN

Harout Manougian est **expert électoral** basé à Erevan, en Arménie. Il a notamment participé aux travaux du groupe de travail parlementaire sur la réforme électorale de ce pays de 2019 à 2021 et a travaillé sur la mission d'observation électorale menée par Transparency International-Arménie, lors des élections parlementaires arméniennes de 2021.

LES INTERVENANTS



Maï MOUSSA

Maï Moussa est Chef de division Détention arbitraire et lutte contre les traitements inhumains et dégradants à la **Commission nationale des droits Humains du Niger (CNDH)**. À ce titre, il est le superviseur du projet coordonné par l'OIF, « Pour des enfants francophones reconnus et détenteurs de leur acte de naissance ».



André OUIMET

Me André Ouimet est avocat à la retraite du Barreau du Québec. Il a été Secrétaire général de la Commission d'accès à l'information et du Conseil de la magistrature du Québec. Il est le **Secrétaire général du Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire (RFCMJ)**, dont il est à l'origine de la création.



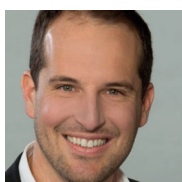
Marie-Claire MUKASINE

Marie-Claire Mukasine a occupé plusieurs fonctions à responsabilités au sein du Ministère de la Famille, du Genre et de la Promotion féminine (etc.), puis du Ministère de l'Infrastructure. En 2011, elle devient Sénatrice et siège à la Commission Politique et Bonne Gouvernance jusqu'à la fin de son mandat en 2019. Depuis 2020, elle est **Présidente de la Commission Nationale des Droits de la personne du Rwanda**.



Félicité OWONA

Kourra Félicité Owona Mfegue est Professeure des Universités au Département de Droit International de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun - Université de Yaoundé II et avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun. Elle a participé à plusieurs **missions électorales auprès de l'ONU, de l'Union africaine et de l'OIF** (Mission d'information et de contact au Niger en 2020 et 2021). Elle se distingue également en tant que Médiatrice Femwise pour la Paix.



Patrick MUTZENBERG

Patrick Mutzenberg est **Directeur du Centre pour les droits civils et politiques**, une ONG engagée pour une ratification universelle du Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Patrick Mutzenberg est également juge assesseur au Tribunal pénal de Genève et intervient dans le domaine des droits de l'homme au sein de plusieurs universités.



Minata SAMATÉ

Minata Samaté-Cessouma est nommée en 2003 Conseiller diplomatique du Président du Faso, puis en 2007, Ministre déléguée chargée de la coopération régionale. En 2011, elle est désignée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso en Éthiopie, et Représentante permanente auprès de l'Union africaine, jusqu'à son élection au poste de **Commissaire aux affaires politiques**. Elle a dirigé **la mission électorale de la Francophonie au Bénin**, en avril 2021.



Namizata SANGARÉ
Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, Mme Namizata Sangaré

est une des figures qui incarnent

le combat pour les droits de l'Homme dans le pays. Efficace et dotée d'un fort leadership, sa passion pour les Droits de l'Homme lui a valu plusieurs distinctions dont celles de Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique Ivoirienne et celle de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Français.



Siaka SANGARÉ

Officier de l'armée malienne, le Général Siaka Sangaré a été nommé Délégué général aux élections

du Mali en 2006. Il a participé, principalement en Afrique, à plusieurs missions d'évaluation, d'observation et d'assistance technique et d'audit de fichiers électoraux, notamment pour l'OIF et la CEDEAO. Il a été Président de la Commission électorale nationale indépendante de la Guinée et est, depuis 2011, **Président du Réseaux des compétences électorales francophones (RECEF)**.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2018, établit à 300 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Mme Mushikiwabo a pris ses fonctions en janvier 2019.

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République Démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

     @OIFrancophonie
www.francophonie.org

